

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Histoire Critique De L'Etablissement De La Monarchie
Françoise Dans Les Gaules**

Dubos, Jean Baptiste

Amsterdam, 1735

Chapitre XXIII. Histoire du Mariage de Clovis avec la Princesse Clotilde.

urn:nbn:de:gbv:45:1-3034

voulut après la mort de Henri III. enga- LIV. III.
 ger les Catholiques demeurés fideles à la CH. XXII.
 Couronne, de le reconnoître pour Roi. En 1589.
 Clovis aura promis de se faire instruire,
 & il sera entré sans avoir pris une ferme
 résolution d'aller jusqu'au bout, dans la
 route choisie par la Providence pour le
 conduire à la véritable Eglise. Les faits
 que je rapporterai dans les Chapitres sui-
 vans donneront un grand air de vraisem-
 blance aux conjectures que je viens d'ha-
 zarder.

CHAPITRE XXIII.

Histoire du Mariage de Clovis avec la Prin- cesse Clotilde.

L ne pouvoit point y avoir alors dans
 les Gaules unë personne plus propre à
 faire réussir le projet que les Romains
 de cette grande Province avoient formé
 que la Princesse Clotilde. On a vü qu'el-
 le étoit fille de Chilpéric, cet infortuné
 Roi des Bourguignons dont nous avons
 rapporté la fin tragique, & qui suivant
 toutes les apparences mourut dans la vé-
 ritable Religion. Nous avons aussi parlé
 de la femme de ce Prince la protectrice
 des Evêques, & dont Sidonius fait un
 éloge qui ne laisse pas lieu de douter
 qu'elle ne fût aussi Catholique. Voilà
 pourquoi sa fille Clotilde avoit été élevée
 dans cette Religion, & nos Annales font

Hinc Vir-
 Remig.

foi qu'elle avoit autant d'élevation d'esprit & de prudence que de piété. Il n'étoit donc pas difficile de prévoir qu'elle auroit un grand crédit sur l'esprit du mari qu'elle épouserait. Elle vivoit alors dans les Etats de ses oncles Gondebaud & Godégisile, & quoique ces Princes fussent Ariens, elle y faisoit publiquement profession de la Religion Catholique, ce qui montrait à la fois & son courage & son attachement à la véritable Eglise.

En effet on verra par ce que disent d'anciens Auteurs concernant son mariage avec Clovis, qu'elle n'y consentit qu'après qu'on lui eut donné satisfaction sur les difficultés qu'elle fit d'abord concernant la Religion du mari qu'on lui proposoit. Mais je crois qu'il est à propos avant que de rapporter les endroits de nos Auteurs, où il est parlé de ces faits, de donner l'abrégé de l'Histoire du mariage de Clotilde, tel qu'il se trouve dans Grégoire de Tours. Après l'avoir lû, on entendra mieux le sens des passages des Auteurs, qui nous apprennent les circonstances les plus curieuses de ce grand événement.

» (1) Les Ministres que Clovis en-
» VO-

(1) Porro Chlodovechus dum Legationem in Burgundiam sapius mittit, Chrothechildis puella reperitur à Legatis ejus. Qui cum eam vidissent elegantem atque sapientem, & cognovissent quod de regno esset genere, nuntiaverunt hæc Chlodovecho Regi. Nec moratus ille ad Gondobadum Regem Legationem dirigit eam sibi in matrimonio petens, quod ille reculare metuens, tradidit illam viris. Illique accipientes puellam, Regi velocius repræsentant, qua viâ Rex valde gavisus, suo eam conjugio sociavit; habens jam
de

„ voyoit souvent en Bourgogne, y eurent LIV. III.
 „ quelque relation avec Clotilde, & com- CH. XXIII.
 „ me elle leur parut aussi sage qu'aima-
 „ ble, ils firent à leur maître un rapport
 „ très-avantageux des bonnes qualités de
 „ cette Princesse. Ce rapport fit tant
 „ d'impression sur l'esprit du Roi des
 „ Fracs, que peu de tems après il en-
 „ voya des Ambassadeurs la demander
 „ en mariage à Gondebaud, qui l'accorda
 „ moins par inclination que par crainte.
 „ Il la remit donc entre les mains de ces
 „ Ambassadeurs, qui partirent sur le
 „ champ pour l'emmenner incessamment à
 „ son mari. Clovis fut d'abord épris de
 „ Clotilde, & il l'épousa avec une gran-
 „ de joye, quoiqu'il eût déjà eu d'une
 „ concubine un fils qui s'appelloit Thier-
 „ ri”.

On va voir par la suite même de l'Hif-
 toire de Grégoire de Tours, & par ce
 que disent l'Abbréviateur, & l'Auteur
 des Gestes des Fracs concernant le ma-
 riage de Clovis, qu'il ne fut point un
 événement aussi simple qu'on pourroit le
 croire, en lisant le passage que nous ve-
 nons de rapporter. Où, dira-t-on, l'Ab-
 bréviateur & l'Auteur des Gestes ont-ils
 pris les détails, les circonstances de ce
 mariage qu'ils ont mises par écrit, & dont
 l'Histoire de Grégoire de Tours ne parle
 point? Je répondrai deux choses. La pre-
 mic-

de concubina filium nomine Theodoricum. *Cr. Tur.*
lib. 2. cap. 28.



LIV. III.
CH. XXIII.

miere, que ce mariage qui fut une des causes de la conversion de Clovis, & qui par conséquent contribua plus à l'établissement de sa Monarchie qu'aucune des victoires de ce Prince, étoit devenu par les suites qu'il avoit eues un événement d'une si grande importance, que la Tradition a dû en conserver la mémoire plus longtems, & plus fidèlement que celle d'aucun fait d'armes. Ainsi quoiqu'on eût déjà oublié bien des actions de guerres faites du tems de Mérovée & de Childéric, lorsque nos deux Auteurs ont écrit, on ne pouvoit point encore avoir oublié de leur tems les principales circonstances du mariage de Clotilde, d'autant plus que cette Princesse ayant été mise au nombre des Saints, le culte qu'on lui rendoit, renouvelloit chaque année le souvenir des principaux événemens de sa vie, & perpétuoit ainsi la tradition. En second lieu, nos deux Auteurs ont pû voir bien des livres que nous n'avons plus, & un de ces livres a pû être une Vie de sainte Clotilde, autre que la Vie de cette Sainte que nous avons aujourd'hui. Voici la narration de l'Abbréviateur.

„ Clovis qui recherchoit Clotilde, en-
 „ voyoit souvent des Ministres en Bour-
 „ gogne; mais comme ils ne pouvoient
 „ point approcher de cette Princesse, il
 „ prit enfin le parti de charger un Ro-
 „ main nommé Aurelien, de la commif-
 „ sion de la voir, & d'apprendre d'elle-
 „ même ses sentimens. Il donna donc à
 „ cet effet l'un de ses anneaux à son
 „ Agent,

» Agent, pour lui tenir lieu de Lettres
 » de créance. Aurelien se déguisa en
 » pauvre mendiant, & il s'en fut à Ge-
 » neve où Clotilde & sa sœur faisoient
 » leur résidence. Ces Princesses qui pra-
 » tiquoient l'hospitalité envers les pauvres,
 » reçurent Aurelien dans le lieu destiné
 » pour y exercer leur charité. Tandis
 » qu'on lui lavoit les pieds, il trouva le
 » moyen de dire à Clotilde, sans être
 » entendu d'autre que d'elle: Princessse,
 » j'ai des affaires importantes à vous com-
 » muniquez, si vous pouvez me donner
 » une audience secrete. Quand elle se
 » fut retirée à l'écart, Aurelien lui dit:
 » Clovis, Roi des Francs m'envoye vous
 » prier d'agréez qu'il vous demande en
 » mariage. En même tems il lui pré-
 » senta comme un garant certain de sa
 » mission, l'anneau de son maître. Clo-
 » tilde prit cet anneau avec joye, & après
 » avoir donné en échange le sien, &
 » quelques sols d'or à Aurelien, dont elle
 » ignoroit la condition, elle lui répondit:
 » Retournez vers votre Maître, & dites-
 » lui, que s'il veut m'épouser, il faut qu'il
 » me fasse demander incessamment en
 » mariage à Gondebaud, & s'il se peut,
 » que l'affaire se conclue avant qu'Aridius
 » soit de retour de Constantinople, où
 » mon oncle l'a envoyé. Si cet Aridius
 » revient avant que l'affaire soit terminée,
 » il est homme à la faire échouer". Au-
 » relien s'en revint chez lui, toujours dé-
 » guisé en pauvre. Son dessein étoit appa-
 » remment d'y reprendre ses habits ordi-



LIV. III.
CH. XXIII.

naires pour se rendre ensuite à la Cour de Clovis. Il arriva une aventure assez plaisante à cet Ambassadeur, dans le tems qu'il n'étoit pas éloigné de son Château, bâti sur les confins du (1) territoire d'Orleans. Il s'étoit accosté d'un mandiant durant la route, & tandis qu'il dormoit, ce mandiant lui déroba la besace où étoient les sols d'or que Clotilde lui avoit donnés, & il s'enfuit. Aurelien fut très-fâché à son réveil de se trouver ainsi dévalisé, & comme il n'étoit pas loin de chez lui, il gagna sa maison en diligence, & puis il envoya de tous côtés ses domestiques chercher le voleur qu'il leur désigna si-bien qu'ils le reconnurent, & qu'ils l'amenerent à leur maître. Il se contenta de lui faire essuyer durant trois jours le châtement ordinaire des esclaves, & au bout de ce tems il lui permit de s'en aller. Peu de jours après Aurelien vint à Soissons (2) y rendre compte à Clovis de ce qui s'étoit passé à Geneve, & il lui redit exactement la réponse de Clotilde. Ce Prince persuadé qu'il ne pouvoit faire mieux que de suivre l'avis qu'elle lui avoit donné, envoya sur le champ des Ministres revêtus du caractère d'Ambassadeur, la demander en mariage

(1) Cum jam prope Aurelianense territorium nec procul à domo prope accessisset quemdam pauperem mendicum in via secum itineris locium habebat. *Hist. Fr. Ep. cap. decimo octavo.*

(2) Profrinus Aurelianus Chlodoveo Regi per singula narrans, Suiffionis suggestiones nuntiavit. *Urb. Lat. Ruin. pag. 558.*

riage à Gondebaud , l'aîné des Rois des Bourguignons , qui l'accorda parce qu'il n'eut point la force de la refuser, & parce qu'il crut mériter par un prompt contentement l'amitié de Clovis. Les Ambassadeurs fiancerent donc la Princeſſe, en lui donnant ſuivant l'uſage des Francs un fol d'or & un denier , & ils demanderent enſuite qu'il leur fût permis de la conduire au lieu où étoit leur Maître, afin qu'il ſ'y mariât avec elle. On leur accorda ce qu'ils demandoient , & l'on prépara en diligence à Châlons ſur Saone le trouſſeau & tout ce qui étoit néceſſaire pour les nœces d'une Princeſſe d'une ſi grande condition. Ce fut donc en cette Ville qu'on remit Clotilde entre les mains des Ambaſſadeurs de Clovis , qui la firent monter dans cette eſpece de voiture, que les Gaulois appelloient une baſterne , & ils partirent ſans perdre de tems, emmenant auſſi avec eux pluſieurs chariots remplis des effets qui appartenoient à leur Reine. Ils étoient déjà en route quand Clotilde reçut un avis qui l'inſormoit qu'Aridius étoit de retour de Conſtantinople. Elle dit auſſitôt aux *ſerviteurs* des Francs , c'eſt-à-dire , à ſes conducteurs: Si vous avez bien envie de me mener juſqu'à la Cour de votre Roi, il faut abſolument que je monte à cheval afin de faire plus de diligence, car ſi je continué à voyager en voiture, je n'arriverai jamais juſques-là. Les Francs trouverent que leur Reine avoit raiſon. Elle monta donc à cheval, & gagnant pays, elle ar-

LIV. III.
CH. XXIII.



LIV. III.
CH. XXXIII

riva où Clovis l'attendoit. La suite de
voir que cette Princesse avoit pris le bon
parti. Dès qu'Aridius eut mis pied à ter-
re à Marseille, (1) & qu'il eut appris la
nouvelle du mariage de Clotilde, il prit
la poste, & se rendit en diligence à la
Cour de Gondebaud, qui lui dit d'abord:
Savez-vous, Aridius, que j'ai fait allian-
ce avec les Francs, & que j'ai donné
ma niece Clotilde en mariage à Clovis.
Ce mariage, répondit Aridius, loin d'être
le sceau d'une alliance durable, doit être
la source de bien des guerres & de bien
des malheurs. Vous deviez, Seigneur,
lorsqu'on vous l'a proposé, vous souvenir,
(2) que vous avez fait tuer Chilpéric
pere de Clotilde, & votre frere, que
vous avez fait jeter dans un puits une
Pierre au col la mere de cette Princesse,
& que vous avez fait le même traite-
ment à ses deux freres, après qu'ils eurent
eu la tête coupée par votre ordre. Clo-
tilde est d'un caractère à venger cruelle-
ment ses parens, si jamais elle est en pou-

(1) Cumque Aridius à Massilia velocissimo cursu
hæc audiens ad Gondobadum venisset, dixit ei Gon-
dobadus: Audisti quod amicitiam cum Francis iniri-
mus, nepotemque meum Chlodoveo tradidi uxorem.
Respondens Aridius, dixit: Non est hoc amicitie
cultus, &c. *Hist. Fran. Ep. cap. decimo nono.*

(2) Reminiscere debueras, Domine mi, quod ge-
nitorem Chroteschildæ germanum tuum Chilpericum
gladio trucidasti, matrem ejus lapide ad collum li-
gato, necare jussisti, duos ejusdem germanos capite
truncatos in puteum fecisti projicere. Si prevaluerit,
injuriam parentum vindicabit. Dirige protinus excu-
cium post eam, revertatur, &c. *Ibidem.*



voir de les venger. Envoyez incessamment un bon corps de troupes après elle, & qu'il la ramene ici. Il vaut mieux encore essayer la bourrasque que vous attirera cette espece de violence, que de laisser achever un mariage qui rendra les Francs vos ennemis, & ceux de vos descendants. Gondebaud crut son Ministre, mais les troupes qu'il fit partir sur le champ ne purent pas atteindre Clotilde qui avoit pris les devans. Elles atteignirent seulement la voiture de cette Princesse, & les chariots qui portoit son bagage dont elles s'emparerent. (1) Quand Clotilde se vit sur la frontiere de la Bourgogne, elle pria ceux qui la conduisoient d'y faire le dégât, ce qu'ils voulurent bien avoir la complaisance d'exécuter, après en avoir eu la permission de Clovis qui étoit alors à Villers ou à Villori. C'étoit dans un de ces lieux qui sont tous les deux du territoire de la Cité de Troyes qu'il attendoit cette Princesse. Elle plut beaucoup au Roi des Saliens, & après l'avoir épousée, il lui assigna un revenu considérable, & il l'aima tendrement tant qu'il vécut. Voyons présentement ce que dit

Liv. III.
Ch. XXXII.

l'Au-

(1) Chrotechildis vero cum appropinquasset Villatico in qua Chlodoveus residebat in territorio Trecaffino adhuc antequam terminos Burgundiae Chrotechildis præteriret, rogans eos à quibus ducebatur, &c. *Ibidem.*

Tunc ad præsens Chlodoveo perducitur, ipsamque in matrimonium Chlodoveus accepit quam cultu regali perfecto dilexit amore. *Ibid. cap. vigesimo.*



L'Auteur des Gestes des Francs, touchant le mariage dont il s'agit.

Sur le rapport avantageux que les Ministres envoyés par Clovis dans plusieurs occasions en Bourgogne, lui firent de la beauté, de la sagesse, & de toutes les bonnes qualités de Clotilde, il y dépêcha Aurelien pour négotier le mariage de cette Princeesse, & pour la demander en forme, lorsqu'il en seroit tems, au Roi Gondobaud. Il étoit oncle de Clotilde. Comme elle étoit Catholique, elle ne manquoit point d'aller le Dimanche à l'Eglise. Aurelien qui vouloit commencer à exécuter sa commission par s'assurer du consentement de la Princeesse, se déguisa en pauvre un Dimanche, & il se mit parmi les mendians qui se trouvoient à la porte de la Cathédrale. Quand la Messe fut dite, Clotilde en sortant de l'Eglise, donna l'aumône à ces pauvres suivant sa coutume, & elle jetta un sol d'or à Aurelien, qui tendoit la main comme les autres. Aurelien en baisant par reconnoissance la main de sa bienfaitrice, lui tira la robe de maniere qu'il lui fit comprendre qu'il avoit quelque chose de fort important à lui communiquer. Elle envoya donc aussitôt qu'elle fut rentrée dans son appartement, chercher par un de ses domestiques le pauvre qui vouloit lui parler en particulier. Aurelien fut introduit dans l'appartement de cette Princeesse, & après avoir mis derrière la premiere porte la besace qu'il portoit, & dans laquelle étoient les joyaux qu'il devoit donner pour

pré-

présens de nôces, il cacha dans le creux LIV. III.
CH. XXIII.
de sa main l'anneau de Clovis qui étoit
le garant de sa commission. Dès qu'il
fut entré dans la chambre où étoit Clo-
tilde, elle lui dit: Jeune homme, que je
crois plutôt une personne considérable dé-
guisée en mendiant, qu'un véritable pau-
vre, pourquoi vous êtes-vous travesti, &
pourquoi m'avez-vous tantôt tiré la robe
avec affectation? Puis-je compter, répon-
dit Aurelien, que je vous parle sans que
personne m'écoute? Clotilde l'ayant assuré
que personne qu'elle ne pouvoit l'enten-
dre, il lui dit: Mon Maître le Roi Clo-
vis veut en vous épousant partager son
Throne avec vous. Son anneau que voici
doit vous persuader que c'est véritable-
ment par son ordre que je vous parle, &
je vais encore pour vous convaincre
mieux que c'est lui qui m'envoie, vous
présenter de sa part les joyaux qu'il vous
donne pour présent de nôces. Il fut aussitôt
chercher sa bourse où il l'avoit lais-
sée, mais ce qui l'étonna beaucoup, il ne
l'y trouva plus. Clotilde entra dans sa
peine dès qu'elle en fut informée, & sur
le champ elle donna de si bons ordres,
qu'un moment après la bourse fut rap-
portée. On y trouva dès qu'elle eut été
ouverte, les pierreries que Clovis envoyoit
à la Princesse, qui voulut bien les re-
cevoir, & qui accepta même l'anneau de
ce Prince. Sa réponse fut néanmoins:
» (1) Saluez votre Maître de ma part,
» mais

(1) Chlodoveoque salutem reprecans dicere illi ju-
bet:



Liv. III.

Ch. XXIII.

» mais dites-lui en même tems qu'il n'est
 » point permis à une Chrétienne d'épou-
 » ser un Payen. Cependant que la vo-
 » lonté du Dieu que je confesse, & que
 » j'adore publiquement, soit faite en tou-
 » tes choses. Qu'il vous ait en sa garde
 » durant le reste de votre voyage. Allez
 » & que personne n'apprenne rien de ce
 » qui vient de se passer". Aurelien vint
 rendre compte à Clovis de sa commif-
 sion, & pendant ce tems-là Clotilde fit
 si bien qu'elle vint à bout de faire met-
 tre l'anneau de ce Prince parmi les
 joyaux du Thrésor de Gondebaut.

L'année suivante Clovis envoya Aure-
 lien revêtu du caractere d'Ambassadeur
 faire au Roi Gondebaut la demande en
 forme de sa niece, comme s'il y avoit
 eu déjà un engagement précédent, &
 conformément à ce qui se pratique entre
 les Grands, lorsqu'il ne s'agit plus que
 de déclarer un mariage dont déjà toutes
 les conditions sont arrêtées. Ce Prince
 fut très étonné d'une pareille démarche.
 Mes Conseillers, dit-il, & mes Bour-
 guignons verront bien que pour cette
 fois le Roi des Francs cherche à me faire
 une querelle. Il n'a jamais eu de relation
 avec ma niece. Enfin il répondit à Au-
 relien: Il faut que vous ne veniez ici que
 pour épier ce qui s'y passe, si vous n'a-
 vez

bet: Non licet Christianæ Pagano nubere. Unde ex
 hanc causam nemo sciat, sed sicut Dominus meus
 quem ego coram omnibus confiteor vult, sic fiat. Tu
 vero vade in pace. *Gest. Fran. cap. undecimus.*

vez pas d'autre raison de votre voyage à LIV. III.
 nous alléguer, que le dessein de faire une CH. XXXII.
 demande telle que l'est celle que je viens
 d'entendre. Pour toute réponse, vous di-
 rez à votre Maître qu'il n'y eut jamais
 aucun Traité de mariage entre ma niece
 & lui. Aurelien répliqua sans changer de
 ton. Réfléchissez à loisir, grand Prince,
 sur ce que vous avez à faire. Le Roi
 des Francs mon Maître m'envoye donc
 vous demander en mariage Clotilde qui
 lui est déjà promise. Les préparatifs con-
 venables pour recevoir dignement une
 Princesse d'un rang aussi grand sont déjà
 faits. Si vous refusez à Clovis son épouse,
 il viendra bien-tôt à la tête de son Ar-
 mée la chercher lui-même. Qu'il vien-
 ne donc, répartit Gondebaud, il me trou-
 vera aussi à la tête de la mienne, &
 peut-être serai-je assez heureux pour ven-
 ger les malheureux du sang de qui ses
 mains sont encore teintes. Les Princi-
 paux des Bourguignons informés de ce qui
 se passoit, & craignant d'avoir affaire à
 Clovis, conseillèrent à Gondebaud d'ap-
 profondir avant toutes choses, s'il n'y
 avoit rien sur quoi le Roi des Francs
 pût avec quelq' apparence de raison, fon-
 der les prétentions qu'il mettoit en avant ?
 N'auriez-vous point, ajoûterent-ils, accep-
 té quelque présent qui vous auroit été
 offert de la part de Clovis, & qui fût de
 telle nature que vous n'eussiez pas pû le
 recevoir sans prendre une espeece d'enga-
 gement avec lui concernant le mariage
 de



de votre niece. Interrogez là-dessus vos
 Ministres & les Officiers qui servent au-
 près de votre personne. Si Clovis est af-
 sez violent pour vous déclarer la guerre,
 vous en sortirez victorieux, mais avant
 que de finir, elle coutera bien du sang à
 votre Peuple. Plus il vous est dévoué,
 plus vous devez prendre soin de le con-
 server. Sur ces représentations Gonde-
 baud fit faire les recherches convenables,
 & il se trouva dans son Trésor un anneau
 sur lequel la tête ou le nom de Clovis
 étoit gravé. Gondebaud en fut surpris,
 & manda sa niece pour éclaircir avec
 elle une telle aventure. Il me souvient,
 répondit cette Princesse aux interrogations
 de son Oncle, qu'il y a quelques années
 que vous donnâtes audience à des Am-
 bassadeurs de Clovis, qui vous firent di-
 vers présens de la part de leur Maître. Je
 m'y trouvai, & l'un de ces Ministres me
 mit au doigt l'anneau dont vous êtes en
 peine. Je le reçus en votre présence, &
 je le remis incontinent entre les mains
 de ceux qui gardent votre Trésor. Tout
 ce que je fis alors, ce fut sans dessein.
 Gondebaud comprit qu'il y en avoit assez
 pour donner à Clovis, s'il lui refusoit
 Clotilde en mariage, un prétexte plausi-
 ble de faire la guerre aux Bourguignons.
 Il consentit donc à cette alliance pour ne
 pas donner lieu à une rupture, & il re-
 mit sa niece entre les mains d'Aurelien.
 Cet Ambassadeur partit aussi-tôt emme-
 nant la nouvelle Reine avec lui, & il la
 cor-

conduisit jusqu'à (1) Soissons où Clovis la reçut, & l'épousa solennellement.

Il seroit bien à souhaiter que nous eussions les Mémoires mêmes sur lesquels l'Abbreviateur & l'Auteur qui a composé les Gestes des Francs, ont écrit leur narration du mariage de sainte Clotilde; ces Mémoires pouvoient bien avoir été compilés sur ce que disoit elle-même la Reine touchant les particularités de son mariage, dans le tems qu'elle passoit sa vie aux pieds du tombeau de saint Martin où elle s'étoit retirée après la mort de Clovis qu'elle survécut d'un grand nombre d'années. Il seroit à désirer du moins, supposé que nos deux Auteurs n'ayent fait que rédiger par écrit la tradition qui subsistoit encore de leur tems, qu'elle eût été recueillie par des Historiens judicieux. Mais quoique nos deux Auteurs aient omis plusieurs circonstances importantes, ce qui est très-sensible en lisant leurs narrations, & quoique chacun d'eux ait altéré dans son recit les faits de maniere qu'il semble que ces récits se contredissent, on ne laisse pas néanmoins d'y voir distinctement deux choses qui prouvent que les Romains eurent beaucoup de part au mariage dont il est question.

La premiere est qu'il fallut tromper Gondebaud, pour l'engager à conclure un mariage dont il lui étoit facile de deviner
les

(1) Adlozeruntque eam Chlodoveo Successionis Civitate in Francia. *Gest. Franc. cap. 12.*



LIV. III.
CH. XXIII.

les suites, même avant qu'Aridius les lui eût prédites, & de les prévoir telles qu'elles le furent réellement. Croira-t-on que ce Prince se fût déterminé sur l'incidence de l'anneau trouvé dans son Trésor, & qu'il eût agi alors contre ses intérêts aussi sensiblement qu'il le fit, s'il n'y avoit point eu à sa Cour des Ministres gagnés par ceux qui vouloient, quoiqu'il en pût coûter aux Bourguignons, faire épouser Clotilde à Clovis. Or qui étoient alors les principaux Ministres des Rois Barbares établis dans les Gaules? Des Romains un peu plus versés en matière d'affaires que ne l'étoient encore les Visigots, les Bourguignons & les Francs mêmes. Nous avons vu que Léon étoit un des principaux Ministres d'Euric. Aurelien étoit l'homme de confiance de Clovis. Aridius dont nous aurons sujet de parler à l'occasion de la guerre des Francs contre les Bourguignons, étoit Ministre confident de Gondebaud.

Voici la seconde preuve de la part que les Romains des Gaules eurent au mariage de sainte Clotilde. Quoique, comme on vient de le voir, l'Abbréviateur & l'Auteur des *Gestes* ne soient pas bien d'accord sur toutes les circonstances des allées & venues d'Aurelien, soit parce que l'un de ces deux Ecrivains aura jugé à propos d'obmettre quelques incidens qui ne lui paroissent point assez importants, ou assez bien attestés pour les rapporter, au lieu que l'autre les aura trouvés dignes d'être insérés dans son récit, soit parce que la

ur.

tradition ne s'accordoit point sur ces incidents, il résulte cependant de leurs narrations qu'Aurelien fit deux voyages en Bourgogne : Que dans le premier où il alla déguisé en mendiant, il eut une audience secrète de Clotilde, dans laquelle cette Princesse lui fit une difficulté importante sur son mariage, en alleguant lorsqu'il lui fut proposé, qu'une Chrétienne ne devoit point épouser un Payen : Que lorsqu'Aurelien revint l'année suivante en Bourgogne avec le caractère d'Ambassadeur, cette difficulté avoit été levée, puisqu'il n'en est plus parlé dans le récit de cette seconde négociation ? Par qui & à quelle condition fut donc levée la difficulté que Clotilde avoit faite d'abord d'épouser un Payen. C'est ce que l'Abbreviateur & l'Auteur des Gestes auroient bien dû nous apprendre expressément, eux qui ont fait entrer dans leur narration des circonstances bien moins importantes ; mais ils n'en ont rien fait. Voici donc ma conjecture sur l'expédient dont on se sera servi pour applanir cet obstacle. Les Romains auront profité de l'année qui s'écoula entre les deux voyages d'Aurelien en Bourgogne, pour engager Clovis en lui représentant les suites heureuses qu'auroit l'Alliance proposée à promettre deux choses. L'une qu'il permettoit que tous les enfans qui naîtroient de son mariage avec Clotilde fussent élevés dans la Religion Chrétienne ; l'autre que lui-même il se feroit instruire incessamment. D'un autre côté ils auront engagé Clotilde à se conten-

Liv. III.
Ch. XXIII.

tenter de ces deux conditions. Montrons dès-à-présent qu'il est très-probable que Clovis ait promis avant son mariage la première de ces deux conditions. La suite de l'Histoire montrera qu'il n'est gueres moins apparent, que dès lors il eût aussi promis la seconde.

L'Histoire des premiers siècles de l'Eglise est remplie d'exemples de mariages, soit entre des Payens & des Chrétiennes, soit entre des Chrétiens & des Payennes. Que statuoient les Loix ou les Coutumes des Romains & des Barbares concernant la Religion des enfans qui naïssent de ces mariages ? Je n'en fais rien. Dans cette ignorance on peut supposer qu'elles étoient à peu près pareilles à celles qui sont aujourd'hui en vigueur dans plusieurs Etats de la Chrétienté, où il est commun que des personnes de Religion différente s'allient ensemble par mariage. Les Loix Civiles y ordonnent en général que des enfans à naître de ces mariages *bigarrés*; c'est ainsi qu'on les nomme, les garçons seront élevés dans la Religion du pere, & les filles dans celle de la mere; mais elles tolerent les conventions particulieres qui peuvent être faites entre les Parties sur ce point-là, & qui règlent souvent que les enfans seront tous élevés de quelque sexe qu'ils soient, dans la Religion d'un des deux époux. Ainsi supposé que l'usage commun qui paroît fondé sur le Droit naturel eût lieu parmi les Francs, Clovis aura pu y déroger d'autant plus qu'il étoit Roi; il aura pu promettre de lais-

laisſer élever dans la Religion de Clotilde LIV. III.
CH. XXIII.
tous les enfans qui naîtreient de ſon mariage avec cette Princeſſe.

Il n'y avoit donc aucune impoſſibilité dans cette convention, & voici des faits atteſtés par Grégoire de Tours qui portent à croire qu'elle ait eu lieu. Cet Hiſtorien après avoir dit que Clovis épouſa Clotilde, & après avoir rapporté les raiſons qu'elle employoit ſans fruit pour engager ſon mari à ſe faire Chrétien, ajoute: (1) „ Quoique toutes les raiſons que
„ Clotilde alleguoit à Clovis, ne puſſent
„ point le convertir, cette pieuſe ſervante
„ de Dieu ne laiſſa point de faire baptiſer
„ le garçon dont elle accoucha, & l'enfant fut nommé Ingomer, mais ce Prince mourut peu de tems après ſon baptême, & quand il avoit encore ſur lui les vêtemens blancs qu'il y avoit reçus. Sa mort mit le Roi dans une extrême colere. Si cet enfant, diſoit-il à la
„ Rei-

(1) Sed cum hæc Regina diceret nullatenus ad credendum Regis animus movebatur. . . . Interea Regina fidelis filium ad baptiſmum exhibet. Baptizatus autem puer quem Ingomerem vocaverunt in ipſis ſicut regeneratus fuerat albis obiit. Qua de cauſa commotus ſelle Rex non ſegniter increpabat Reginam, dicens: Si in nomine Deorum meorum puer fuiſſet dicatus, vixiſſet utique, nunc autem quia in nomine Dei veſtri baptizatus eſt, vivere omnino non potuit. . . . Poſt hunc vero genuit alium filium quem baptizatum Chlodomerem vocavit, & hic cum ægotare cœpiſſet, dicebat Rex: Non poteſt aliud fieri niſi & de hoc ſicut & de fratre ejus contingat, ut baptizatus in nomine Chriſti veſtri, protinus moriatur; ſed orante matre, Domino jubente convaleſcit. *Gr. Tur. hiſt. lib. 2. cap. 29.*



LIV. III.
CH. XXIII.

Reine, eût été offert aux Dieux de ses
 peres, il vivoit encore. Il n'est mort
 que pour avoir été baptisé au nom de
 votre Dieu. A quelque tems de-là Clo-
 tilde mit au monde un second fils. Non-
 obstant les reproches qu'elle avoit es-
 fuyés, elle ne laissa point de faire bap-
 tiser cet enfant, qui fut nommé Clodo-
 mire. Malheureusement il tomba ma-
 lade quelques jours après, ce qui fit en-
 trer Clovis dans une nouvelle colere,
 & lui fit faire de nouveaux reproches
 à la Reine. Il va mourir, disoit-il,
 comme est mort son frere aîné, puis-
 qu'il a été baptisé comme lui. Cepen-
 dant les prieres de la Reine obtinrent
 la guérison de Clodomire".

Y a-t-il apparence que Clovis aussi at-
 taché au culte des Dieux de ses peres que
 Grégoire de Tours le dépeint ici, eût
 permis en premier lieu qu'on baptisât In-
 gomer, & qu'il eût souffert qu'on eût
 baptisé ensuite Clodomire, quand il étoit
 persuadé que le Baptême avoit été funeste
 à Ingomer, si ce Roi n'eût point en fai-
 sant son mariage, contracté l'obligation
 expresse de permettre que les enfans qui
 en naîtroient, fussent tous élevés dans la
 Religion Chrétienne.